Grand-Saconnex

informations

GSI n° 22 - juillet-août 2011 - parution mensuelle

adresses utiles

Mairie : administration, finances
Route de Colovrex 18 - CP 127 - 1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 01
info@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
vendredi de 8 h à 16 h (sans interruption)

Cartes d'identité : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h30
vendredi de 8 h à 15 h (sans interruption)

Arrondissement de l'Etat civil « Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy »
Mairie de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy
Tél. 022 758 03 20 - fax 022 758 03 22
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous

Service technique
Route de Colovrex 20
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 02
Heures d'ouverture : idem Mairie, location de salles de 8 h à 11 h 30

CVHS - Centre de voirie, horticole et de secours
Impasse Colombelle 12
Tél. 022 920 97 20

Police municipale
Chemin Edouard-Sarasin 47
Tél. 022 929 70 70 - tél. portable 079 789 08 69 - fax 022 929 70 77

Gendarmerie - poste de Blandonnet
Tél. 022 427 93 21

Fondation des services d'aide et de soins à domicile
Antenne de maintien à domicile (AMD)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 34
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 00

Paroisse des 5 communes (protestante) Tél. 022 798 07 97
Chapelle des Crêts
Chemin des Crêts-de-Pregny 9
Pasteur : Andreas Fuog Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique
Eglise Saint-Hippolyte
Chemin Auguste-Vilbert
Cure : route de Ferney 165 Tél. 022 798 80 86

Grand-Saconnex
european energy award
Cité de l'énergie

sommaire

adresses utiles	2
actualités communales	3 - 7
notre planète	8 - 9
conseil municipal	9
avis divers	10 - 11
agenda	12

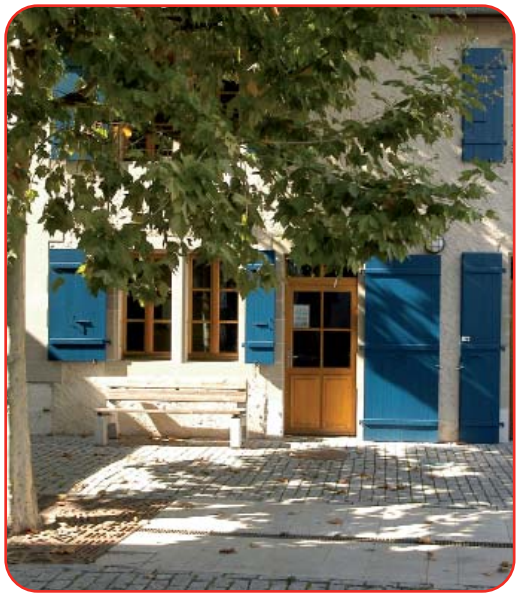

Couverture : Ferme Sarasin

impressum

Journal édité par l'administration communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination et mise en page : Bérengère Delfolie, Delphine Neuenschwander
Collaboration : Océane Diambwana
Couverture : Charly Schwarz
Crédits photos : Jean-Luc Barmaverain, Michel Gönczy, Océane Diambwana, Bérengère Delfolie, Lilo Guizani
Impression : imprimerie genevoise
5'300 exemplaires sur papier 100 % recyclé

Prochaine parution le 1er septembre 2011

Votre nouveau Conseil administratif

Le 17 avril dernier, vous avez voté pour élire vos Conseillers administratifs pour les 4 ans à venir.

Votre nouveau Conseil administratif du 1er juin 2011 au 31 mai 2015 est composé de Mme Elizabeth Böhler-Goodship (PLR), M. Jean-Marc Comte (PDC) et de M. Bertrand Favre (PLR). Du 1er juin 2011 au 31 mai 2012, le Maire du Grand-Saconnex est M. Jean-Marc Comte.

M. Bertrand Favre, M. Jean-Marc Comte, Mme Elizabeth Böhler-Goodship

Hommage

Le 31 mai 2011 a été une journée particulière pour notre Maire sortant, M. Arthur Plée. En effet, après huit ans passés au Conseil administratif de la ville du Grand-Saconnex, M. Plée a décidé de ne pas se représenter aux dernières élections et a remis son mandat. Une nouvelle équipe a donc été élue (voir ci-dessus). Ces quelques lignes permettent à la rédaction du GSI et à toute l'équipe professionnelle de la Mairie de lui rendre un vibrant hommage.

Elu en 2003 sous les couleurs du Parti libéral, M. Plée servira fidèlement les intérêts de la commune pendant deux législatures. Héritant de dicastères importants, parmi lesquels les bâtiments et parcs communaux, la police et la sécurité ou encore les pompiers, M. Plée a su mener les différents dossiers sous sa responsabilité de main de maître. Sous un gant de velours se cachait une main de fer qui lui a permis de faire aboutir de nombreux projets : construction et rénovation de plusieurs bâtiments, modernisation des infrastructures, rénovation du cimetière pour n'en citer que quelques-uns. Au-delà de sa fonction d'élu qui l'a conduit à être quatre fois le Maire du Grand-Saconnex, Arthur Plée s'est également énormément investi dans l'association Grand-Saconnex Racovita ainsi que dans l'association du jumelage avec Carantec, deux associations dont il est encore le président. Une preuve supplémentaire que pour lui, l'engagement en faveur de sa commune ne connaissait pas de limite. Merci Arthur pour toutes ces années au service du Grand-Saconnex et bon vent pour la suite de vos projets.

Votre nouveau Conseil municipal

Le 13 mars dernier, vous avez élu vos Conseillers municipaux pour les 4 ans à venir.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier tous les Conseillers municipaux sortants pour leur implication dans la vie politique de la commune et leur présentons nos meilleurs voeux pour leurs activités futures.

Votre nouveau Conseil municipal est composé de :

AMMANE STUDER Carole (VERTS)
BALMER MASCOTTO Tristan (VERTS)
BÖHLER Alexandre (PLR)
BISE Gérard (VERTS)
BURKHALTER Laurence (PS)
BURKHARDT Nadja (PDC)
CHABRY Raymond (PLR)
CHOLLET Christophe (UDC)
ECKERT Pierre (VERTS)
EYA NCHAMA Cruz Melchor (PS)
GIROD Peta (PDC)
HULLIGER Patrick (UDC)
JIMAJA Laurent (VERTS)
LEGERET Olivier (PLR)
MAMIN-TISSOT Francine (PDC)
MANOLA Ivan (PLR)
MAZZONE Liza (VERTS)
METTRAL Philippe (PDC)
MICHAUD ANSERMET Eliane (UDC)
ORSINI Antoine (PLR)
PERROTIN DURET Claudine (PLR)
POMATTO Michel (PS)
PORTIER Eric (GAG)
PORTIER Sandra (GAG)
STEINER Eric (PLR)

Lors de sa séance d'installation du 6 juin 2011, le Conseil municipal a élu son bureau, composé de M. Laurent Jimaja, Secrétaire, M. Michel Pomatto, Vice-président et de M. Eric Portier, Président.

M. Michel Pomatto, M. Eric Portier, M. Laurent Jimaja

Matinée Coup de Balai et inauguration du potager urbain

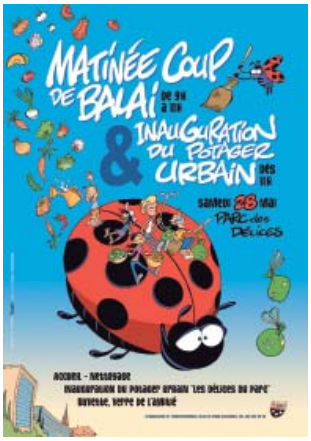

Le mois de mai était dans tout le canton celui de la propreté et le Grand-Saconnex n'a pas été en reste, puisque la désormais traditionnelle matinée Coup de Balai a eu lieu le samedi 28 mai. En effet, depuis maintenant cinq ans, le Grand-Saconnex invite une fois par an tous ses habitants à venir rendre leur ville plus agréable.

C'est à 8 h 30 que les habitants du Grand-Saconnex se sont donnés rendez-vous devant la mairie pour débuter leur matinée de nettoyage et rassembler leurs forces autour d'un café et d'un croissant offerts par la commune. Armée d'un sac poubelle et d'une pince, Nara, résidente au quartier du Pommier depuis 2001, a fait la chasse aux déchets pour la première fois : « travaillant dans le domaine de l'environnement, je suis très sensible à ces questions-là et j'aimerais beaucoup que le Grand-Saconnex devienne un modèle en matière d'écologie ».

Il semble que la commune soit en bonne voie de réaliser ce souhait puisque la nature était doublement à l'honneur ce 28 mai. En plus de la matinée Coup de Balai, les Saconnésiens sont venus en nombre fêter l'inauguration du tout premier potager urbain de la commune, baptisé « Les Délices du Parc ».

D'une surface de 280 m2, convivial et situé à deux pas de chez soi, le potager urbain du Parc des Délices est un joli moyen d'amener un peu de verdure dans la ville. C'est l'association equiterre qui a proposé son projet vert à toutes les communes du canton : « le Grand-Saconnex a été la première commune à vouloir sérieusement participer à l'aventure » nous raconte Hélène Gaillard, chargée du projet chez equiterre.

Quarante jardiniers saconnésiens possèdent une parcelle de ce potager et se sont engagés à répondre à ces trois maîtres-mots : convivialité, biodiversité et santé. Convivialité tout d'abord, car le premier intérêt de ce potager est de rapprocher les gens et de favoriser la mixité sociale : « le Parc des Délices était l'espace idéal pour cela puisqu'il représente un important lieu de passage », explique la chargée du projet.

Ainsi, nombreux sont ceux qui peuvent y découvrir les cultures de leurs voisins, y compris des espèces potagères oubliées. Présente le jour de l'inauguration, l'association ProSpecieRara est venue apporter des plantes et des légumes anciens et indigènes que les jardiniers avaient découverts lors d'ateliers mis en place pour eux par la commune : « il est important que les gens réapprennent à aimer différentes espèces de tomates par exemple, car la biodiversité est essentielle au bon fonctionnement des écosystèmes », rappelle Hélène Gaillard. Le potager urbain est aussi un excellent moyen de préserver sa santé, car tous ses jardiniers sont tenus de cultiver leur parcelle de terre de manière écologique avec, notamment, la pratique du compostage plutôt que le recours aux engrais chimiques.

Les sens des Saconnésiens étaient donc à la fête ce samedi 28 mai, étant donné qu'après avoir admiré les nombreux plantons destinés au potager exposés ce jour-là, ils ont pu déguster, au son d'une animation musicale, le magnifique festin préparé par les enfants et ados du Centre des Loisirs, qui figurent parmi les jardiniers du potager.

Britta, résidente au Pommier, apprécie beaucoup le côté convivial du projet : « Je suis très contente de pouvoir jardiner avec mon fils et d'avoir ce petit bout de nature au milieu des immeubles ».

Pour tous les Saconnésiens aux mains vertes, sachez qu'un second potager urbain, le Pom'tager, fleurira dans le quartier du Pommier au printemps 2012.

Océane Diambwana

Spectacle de marionnettes

Jour de rêve présentera prochainement son spectacle de marionnettes, « La reine de coeur et le roi de trèfle », ainsi qu'une animation de bulles géantes. C'est l'histoire d'un roi et d'une reine vivant dans un jardin de roses jaunes où apparût, un jour, un mystérieux foulard aux pouvoirs magiques que la reine recueillit. Un lutin maléfique entendit parler de ce foulard magique et décida de s'en emparer...

Du 4 au 8 juillet et du 22 au 26 août 2011 inclus.
De 15 h à 16 h, Campagne du Château, chemin Auguste-Vilbert.
Entrée libre, conseillé dès 15 ans.

Inauguration de Buvette et chaises longues

Nous vous rappelons que l'inauguration de la Buvette et chaises longues aura lieu le mercredi 6 juillet 2011 dès 18h à la Campagne du Château. La Buvette sera ensuite ouverte jusqu'au samedi 16 juillet, puis du mercredi 17 au samedi 27 août 2011. Des concerts auront lieu les jeudis soirs, des soirées avec initiation à la salsa les vendredis et des grillades les samedis.

Horaire d'ouverture: du mercredi au vendredi de 16h à 22 h et le samedi de 16 h à 23 h.
Plus d'informations, tél. 079 653 36 31

Le Grand-Saconnex recherche des bénévoles

Avec l'aide de conducteurs bénévoles, la commune met au service des personnes à mobilité réduite et des aînés un bus qui les conduit une fois par semaine au centre commercial de Balexert ou vers d'autres commerces, selon les désirs des participants.

Jean-Claude Mottet est chauffeur bénévole depuis plusieurs années : « ces tournées en bus se passent dans une ambiance très agréable. Tout le monde est sympa et l'on reçoit beaucoup de remerciements. On rend un grand service avec un geste très simple ».

Que vous soyez retraités, ou que vous disposiez d'un peu de temps, si vous êtes possesseur du permis de conduire et que cette aventure humaine vous intéresse, n'hésitez-pas à contacter la Police Municipale pour plus d'informations, tél. 022 929 70 70

Océane Diambwana

Subventions vélos : clap de fin

La ville du Grand-Saconnex soutient depuis le 1er janvier 2010 l'achat de vélos électriques ainsi que de vélos ordinaires. Ce soutien a connu un succès considérable et a sans doute contribué à ce que l'on voit de plus en plus ces véhicules sillonner nos rues. La commune elle-même a acquis 8 vélos à assistance électriques pour les déplacements de ses employés. Malheureusement, tout succès a son revers et les différentes tranches de subvention qui ont été décidées sont maintenant épuisées – ce sont plusieurs dizaines de milliers de francs qui ont été dépensés à ce jour. Le groupe de travail Agenda 21 a dès lors décidé, dans sa séance du 30 mai 2011, de cesser là le soutien à l'acquisition de vélos électriques et vélos ordinaires et de ne pas allouer de nouveaux montants à cette action.

En revanche, les subventions cantonales demeurent, puisque depuis l'été 2010, un montant de CHF 250.- est alloué par le canton pour tout achat de vélo à assistance électrique (uniquement).

Pour plus de renseignements, s'adresser à la réception de la Mairie, tél. 022 920 99 00.

Ville du Grand-Saconnex

Festival d'humour du Grand-Saconnex

Salle des Délices

(route de Colovrex 20 - Bus 5-28-53)

festirire.ch

Du 11 au 15 octobre 2011

En première partie
Les Improvocateurs

Mardi 11 octobre
pour les enfants jusqu'à 8 ans
CHARLY ET TCHIPOLATA

Mercredi 12 octobre
Soirée découverte
NATHALIE SABATO

Jeudi 13 octobre
SANDRINE VIGLINO

Vendredi 14 octobre
VINCENT KOHLER

Samedi 15 octobre
PIERRE AUCAIGNE

Présentation Eric Willemin et Daniel Vuadens

Petite restauration avant et après les spectacles

Billetterie dès septembre:
Mairie du Grand-Saconnex 022 920 99 00
Stand-info Balexert 022 979 02 01

La lutte biologique

Depuis de longues années, le service des parcs de la ville du Grand-Saconnex s'applique à cultiver des plantes de qualité pour le plaisir de ses habitants. Dans le but d'améliorer nos techniques de production, et de les adapter à une nouvelle gestion plus écologique, les responsables du secteur ont décidé de privilégier la lutte biologique plutôt que chimique à partir de 2007.

Pourquoi utiliser la lutte biologique ?

Les techniques de lutte traditionnelle (utilisation de produits phytopharmaceutiques sur des végétaux dans le but d'éradiquer les parasites ou les maladies s'y développant) sont en train de perdre leur popularité auprès des professionnels, ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elles comportent de nombreux risques pour l'utilisateur (intoxications, lésions de la peau, des yeux et des muqueuses, danger pour le système respiratoire) si les produits sont utilisés sans protection adéquate. Ces substances sont aussi létales pour des insectes dits « utiles », comme les abeilles.

Ensuite, les parasites, qui se reproduisent très vite, transmettent à leur descendance certaines capacités de résistance aux matières actives de ces produits, les rendant inefficaces au fil des générations.

De plus, la plupart des molécules qui composent ces substances ne se désagrègent pas. On retrouve des traces de produits chimiques non dégradés dans la nature, parfois plusieurs années après leur utilisation, et cette pollution se retrouve dans les aliments et l'eau que nous consommons.

Pour toutes ces raisons, nous essayons dorénavant de limiter au maximum l'utilisation de la lutte chimique pour notre production. La lutte biologique est une alternative certes coûteuse, mais néanmoins intéressante à tout point de vue.

Qu'est-ce que c'est ?

La lutte biologique est un phénomène existant à l'état naturel, basé sur des relations écologiques entre individus/espèces vivantes. Pour limiter une population de nuisibles dans une serre de production, on va utiliser les ennemis naturels de ces mêmes nuisibles dans la nature. L'organisme vivant utilisé comme agent de lutte est appelé « auxiliaire ». Cet « auxiliaire » peut être un autre insecte, un acarien, un oiseau, un ver ou un poisson. Développer la lutte biologique, c'est utiliser un phénomène naturel et le domestiquer pour le répéter en culture.

Les avantages sont nombreux : c'est une technique efficace, moins toxique que les pesticides chimiques (pas de résidus, ni de pollutions, ni de danger pour l'utilisateur), elle est surtout utilisable en serre, ne demande pas de délai d'attente avant récolte et permet de diminuer l'apparition de phénomène de résistance aux produits chez les parasites. Elle est de plus parfaitement écologique et maintient l'équilibre des biotopes. Le seul ennui est l'entreposage des produits biologiques, qui se stockent moins longtemps que les autres, et aussi le fait que la lutte biologique est nettement plus efficace en prévention que lorsqu'elle est curative. Contrairement à la lutte chimique, elle permet de contrôler les populations de ravageurs (tolérance d'un seuil minimum), pas de les exterminer.

Quelques exemples :

Il y a maintenant trois bonnes années, nous faisions nos premiers tests en lutte biologique dans notre serre chaude, avec un auxiliaire appelé Encarsia formosa, une petite guêpe prédatrice de mouches blanches. Les mouches blanches étant des parasites très résistants aux produits chimiques, nous avons contacté une entreprise fournissant des produits et auxiliaires de lutte biologique, Biocontrol AG. Cette entreprise nous a préparé un programme de lutte et nous avons obtenu des résultats concluants.

Depuis cette réussite, nous avons petit à petit étendu le programme de lutte biologique à l'ensemble des cultures. Actuellement, nous suivons un programme de lutte s'étendant de début avril à mi-novembre, sur une surface de 285 m^2, avec des auxiliaires contre les principaux ravageurs (pucerons, mouches blanches, thrips et cochenilles).

notre planète

La lutte biologique est efficace mais coûteuse : en 2010, le budget pour la lutte biologique dans nos serres de culture s'est élevé à CHF 1192,90. Mais c'est peu de chose en comparaison du bilan écologique et sanitaire, et de la satisfaction de travailler avec des produits sains et sans danger pour nous et pour la nature.

La lutte biologique pour le particulier :
Si vous –même êtes jardinier amateur et désirez tenter l'expérience chez vous, sachez que l'on peut se procurer des systèmes de lutte biologique pour l'extérieur (jardins, vergers), comme des pièges à phéromones ou des granulés à épandre. Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez trouver de plus amples informations sur www.biocontrol.ch.

Bien sûr, le service des parcs reste à votre disposition pour d'éventuels conseils concernant les produits de lutte biologique, que nous recommandons à tous les amoureux du jardinage.

conseil municipal

16 mai 2011 - dernière séance du Conseil municipal, législature 2007-2011

Dernière séance du Conseil municipal, législature 2007-2011 : le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du rapport de la commission des finances et entendu les explications de la Conseillère administrative déléguée aux finances, a approuvé les comptes 2010 de la Fondation « les Aînés », de la Fondation communale pour le logement, de la Fondation communale pour la petite enfance ainsi que les comptes communaux 2010, qui montrent une perte de CHF 66'469.16.

Il a ensuite approuvé l'ouverture d'un crédit de CHF 435'000.- pour les aménagements routiers de l'Ancienne-Route et l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 14'500'000.- pour la rénovation de l'école Place.

La motion des Verts « pour que notre commune agisse contre le chômage » a été refusée. Toutefois, cette question sera traitée lors de la prochaine législature par la commission adéquate, qui auditionnera des représentants de l'Office cantonal de l'emploi.

La motion du groupe socialiste « créons des places d'apprentissage pour nos enfants » a quant à elle été acceptée.

La pétition « pour un droit de sortie du chemin du Pavillon sur la route de Ferney pour les habitants de la ville du Grand-Saconnex propriétaires de véhicules à moteur » a été renvoyée au Conseil administratif, qui informera rapidement les pétitionnaires de leur droit de recours auprès du département, le dossier ayant déjà été déposé auprès de la Direction générale de la mobilité.

Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront les lundis 12 septembre 2011, 10 octobre 2011, 14 novembre 2011, 5 décembre 2011 et 12 décembre 2011.

Nous rappelons que les séances sont ouvertes au public et que les procès-verbaux adoptés par le Conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune www.grand-saconnex.ch.

Fête Nationale du 1er août 2011 Campagne du Château (tente de fête) dès 18 h

Stands, buvette, animations musicales, cortège, feu d'artifice et feu de joie (selon météo), bal populaire ainsi que la soupe servie dans le traditionnel bol.

La fête aura lieu par n'importe quel temps !

Attention ! Le nombre d'accidents dus aux tirs d'engins pyrotechniques à l'occasion de la Fête du 1er août est toujours plus élevé d'année en année. Nous recommandons à la population de manipuler ces engins avec beaucoup de précaution et de prudence.

La commune prévoit chaque année une zone de tir pour les feux d'artifice située à la place de fête. Cet espace vise à rendre les tirs plus sûrs.

Nous rappelons que les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à acheter et à manipuler des feux d'artifices. Le cas échéant, ils sont placés sous la responsabilité de leurs parents.

En période de sécheresse, le Conseil d'Etat peut prendre la décision d'interdire l'utilisation des feux d'artifice et l'utilisation d'engins pyrotechniques.

Abonnements annuels unireso

Nous vous rappelons que les habitants du Grand-Saconnex peuvent bénéficier d'une offre promotionnelle sur les abonnements annuels unireso juniors, adultes et seniors. Vous pouvez en profiter jusqu'au 8 juillet 2011. Plus de renseignements sur le site internet de la commune.

Spécial aînés

Les transports gratuits des personnes âgées à destination des centres commerciaux auront lieu durant l'été, les mercredis 13 et 27 juillet, 10 et 24 août 2011. Ils reprendront ensuite leur rythme hebdomadaire le mercredi 7 septembre jusqu'au mercredi 21 décembre 2011.
Renseignements et inscription:
Mairie - tél. 022 920 99 00.

Canicule

Que faire en cas de grandes chaleurs ?

- Boire beaucoup (au moins 1,5 litre d'eau par jour), sans attendre d'avoir soif ;
- rester au frais : éviter de sortir aux heures de grandes chaleurs, notamment entre 11 h et 17 h ;
- laisser la chaleur dehors : fermer vos fenêtres, volets et rideaux le jour, mais bien ventiler la nuit.

Recette d'une boisson idéale :

- jus d'un citron ou d'une orange ;
- sept cuillères à café de sucre ;
- une cuillère à café de sel de cuisine ;
- compléter à un litre avec de l'eau.

Symptômes possibles d'un coup de chaleur : faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires. Il faut agir immédiatement ! Boire, se rafraîchir, appeler un médecin.

Repas-rencontre

Les prochains repas-rencontre des aînés à la Résidence de Saconnay auront lieu :

mardi 26 juillet 2011
animation : Thé dansant avec le Cornettiste, Bernard Bess

mardi 30 août 2011
animation : Thé dansant avec le pianiste, Philippe Dupuis

mardi 27 septembre 2011
animation : place à la chanson avec le chanteur et guitariste, Doumé

Renseignement et inscription :
Résidence de Saconnay - tél. 022 710 22 48.

L'aéroport s'engage

L'aéroport international de Genève a contacté la ville du Grand-Saconnex pour lui proposer des mesures d'engagement en faveur de la communauté. En effet, l'aéroport désirait consacrer du temps à aider la communauté qui l'accueille. Ainsi, plusieurs dizaines de collaborateurs de l'aéroport ont participé à diverses actions, et cela gratuitement pour la commune. La première action a consisté en la présence de collaborateurs de l'aéroport dans les éco-points de la commune, le samedi 21 mai 2011.

Ce jour, ils ont conseillé les Saconnésiens sur les éco-gestes et ont également distribué de la documentation. Ensuite, des employés ont participé à l'action Coup de Balai, le samedi 28 mai 2011. Le jour précédent, plusieurs dizaines d'entre eux avaient déjà effectué un efficace et discret « pré-Coup de Balai » en nettoyant notamment la forêt du Jonc et ses alentours immédiats.

Ces actions se sont extrêmement bien déroulées et elles ont permis de démontrer que l'aéroport n'est pas seulement une source de nuisances mais s'investit aussi pour remercier de manière tangible la collectivité qui l'accueille.

Volley pour tous

Pour la première fois cette année, la ville du Grand-Saconnex met à disposition de ses habitants un terrain de beach-volley. Situé au parc des Marronniers, à côté du chemin du Chapeau-du-Curé, ce terrain est recouvert de sable et est à votre disposition tous les jours, de 9 h à 21 h.

Alors… enlevez vos chaussures et bon match !

Cours de Français

En collaboration avec l'Université Ouvrière de Genève, des cours de français et d'intégration pour les non-francophones habitant au Grand-Saconnex seront proposés dès la rentrée scolaire à l'aula de l'école du Pommier.

Ces cours auront lieu les mardis et jeudis soir. Un cours est aussi proposé les mardis matin. Ils sont destinés à des adultes habitant la commune et sont donnés par un enseignant professionnel. Des acteurs communaux interviendront de façon ponctuelle dans le cadre du cours.

Le prix pour toute l'année scolaire (hors vacances scolaires) est de CHF 100.- pour 2 heures de cours par semaine. Une évaluation du niveau des participants est obligatoire. Deux séances de test sont organisées, le mardi 6 septembre 2011 le matin à 9 h et le soir à 18 h à l'aula de l'école du Pommier, rue Sonnex 4-6.

Les cours débuteront le mardi 13 septembre 2011 et le jeudi 15 septembre 2011, l'heure est à définir. L'effectif maximum sera de 15 participants.

Si vous êtes intéressés et souhaitez vous inscrire à la séance de test, vous pouvez contacter Mme Danièle Poitry, tél. 022 920 99 00, les mercredis et jeudis après-midi, ou par e-mail d.poitry@grand-saconnex.ch.

Du nouveau au marché

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, le stand de fromages de M. Barman a tiré sa révérence lors du marché hebdomadaire du mardi 28 juin 2011. Cet emplacement laissé libre par M. Barman sera repris dès le mardi 5 juillet 2011 par M. Mauro Agostinello qui vendra des pizzas.

agenda juillet-août 2011

du lundi 4 au vendredi 8 juillet
Spectacle de marionnettes
Campagne du Château de 15 h à 16 h
Organisé par la compagnie Jour de Rêve

---

du mercredi 6 au samedi 16 juillet
Buvette et chaises longues
Campagne du Château du mercredi au vendredi de 16 h à 22 h et le samedi de 16 h à 23 h
Organisée par les Travailleurs Sociaux Hors Murs

---

lundi 1er août
Fête Nationale suisse
Campagne du Château (tente de fête) dès 18 h
Stands, buvette, animations musicales, cortège, feu d'artifice et feu de joie (selon météo), bal populaire, ainsi que la soupe servie dans le traditionnel bol.
La fête aura lieu par n'importe quel temps

---

du mercredi 17 au samedi 27 août
Buvette et chaises longues
Campagne du Château du mercredi au vendredi de 16 h à 22 h et le samedi de 16 h à 23 h
Organisée par les Travailleurs Sociaux Hors Murs

---

du lundi 22 au vendredi 26 août
Spectacle de marionnettes
Campagne du Château de 15 h à 16 h
Organisé par la compagnie Jour de Rêve